

SYNDICAT DES GREFFIERS DE FRANCE

12, rue Chabanais – 75002 PARIS
Tél. 01.40.15.09.61 - Fax : 01.40.15.09.32
Site internet : <http://www.lesgreffiers.com>
Email : i.houben@free.fr

Une réunion d'information s'est tenue ce jour au ministère sur les thèmes de la Révision Générale des Politiques Publiques et de la mise en place des futures plates formes interrégionales

Notre ministère anticipe la RGPP qui a pour finalité la mutualisation de la gestion des effectifs et la mise en application du logiciel CHORUS au 1^{ER} Janvier 2009, à titre pilote.

Le Secrétaire Général nous a confirmé des SAR mais avec une mutualisation de certaines fonctions exercées comme par exemple : la formation hors métiers, l'informatique, l'immobilier, les marchés publics, les assistants sociaux, les ARAS, ARE, ARSIT.

Comme nous vous l'avions indiqué lors d'une précédente diffusion, la DSJ a pris de l'avance en mettant en place des groupes de travail. Le but est de dresser l'inventaire technique des fonctions des SAR qui pourront être mutualisées avec la PJJ et L'AP. Ces groupes de travail se réunissent chaque semaine depuis la mi-octobre. Chaque fonction exercée dans les SAR est examinée. Le but est de définir ce qui peut être mutualisé par corps et par activité.

Nous avons sollicité à l'issue de cette réunion la communication du relevé de conclusion de chacun de ces groupes.

A la mi-décembre un rapport sera rendu et une nouvelle étape sera enclenchée à partir de laquelle les organisations syndicales seront associées.

La volonté annoncée du Secrétariat Générale est de permettre un réel dialogue avec les représentants du personnel que nous sommes. Nous en prenons acte et nous verrons dans la pratique comment se déroule ce partenariat.

Des mouvements de personnels seront inévitables. Les situations seront examinées au cas par cas. L'accompagnement sera le même que celui réalisé est dans le cadre de la carte judiciaire.

La carte des pôles interrégionaux sera définitive en 2010. Les cours d'appels ne seront pas menacés et les 9 pôles ne seront pas calqués sur les JIRS.

Madame LOTTIN, nous a également indiqué que la circulaire sur la mise en place du télétravail sera signée la semaine prochaine. A ce jour seuls 5 fonctionnaires de CPH ont demandé à bénéficier de cette nouvelle organisation de travail

Une prochaine réunion se tiendra début décembre.

Isabelle BESNIER-HOUBEN

Annette PELLETIER-GLAIVE